

# Risques d'attentats dans les aéroports : les salariés sont-ils vraiment sous haute surveillance ?

écrit par Louise Langlois | 10 février 2018



**Les aéroports français face au danger de l'islamisme... le débat dure depuis 2006, au moins...**

Dans son livre « *Les Mosquées de Roissy* » paru en 2006, Philippe de Villiers dénonçait déjà, arguments et enquêtes à l'appui, **l'islamisation d'un site aussi sensible qu'un aéroport.** Outre la radicalisation alarmante des salariés de Roissy, Philippe de Villiers nous alertait également sur la présence de salles de prière clandestine, la corruption de certains syndicats et comités d'entreprise diffusant une propagande radicale et le maillage musulman de tout l'organigramme du personnel de l'aéroport. Plus grave encore, ce livre affirmait que des islamistes étaient parvenus à infiltrer les services de sécurité de ce grand aéroport parisien pour prendre le contrôle de zones entières où transitent bagages et passagers, avec la possibilité de faire passer librement des armes et des explosifs.

En 2006, le témoignage de Philippe de Villiers souleva une vague d'indignation et personne ne prit au sérieux son cri d'alarme. Tout le monde s'étrangla devant les révélations de ce livre jugé à la fois raciste et islamophobe, que ce soient les médias, les associations musulmanes ou encore Dalil Boubakeur, le Recteur de la Grande Mosquée de Paris. Philippe de Villiers fut accusé de détourner les problèmes de sûreté à des fins politiciennes et personnelles.

Toutefois, après les attentats de 2015 en France, la polémique sur l'islamisation des aéroports refit surface avec l'arrestation de plusieurs salariés de la société ADP (Aéroport de Paris) soupçonnés de radicalisation. La montée du fait religieux et la multiplication d'incidents liés à la pratique fondamentaliste parmi les salariés de nos aéroports sont aujourd'hui avérées avec des pratiques prosélytes et agressives sur le lieu de travail. Le Préfet de Paris fut contraint notamment de supprimer les habilitations permettant l'accès à certaines zones sensibles des aéroports pour des salariés convertis à un islam radical ou faisant l'objet d'une fiche S. A l'aéroport d'Orly, quelques jours après les attentats de Paris, la Direction du Personnel exigea que ses salariés de sexe masculin ne portent plus une barbe trop longue ou mal entretenue, sous peine de licenciement.

Dans ses rangs, la compagnie AIR FRANCE a également constaté des anomalies qui s'apparentent à des tentatives de sabotage de la part d'employés ou de sous-traitants radicalisés. Parmi les incidents les plus emblématiques, des individus sont soupçonnés d'avoir saboté les toboggans d'évacuation d'un avion et d'avoir trafiqué les moteurs relais permettant le contrôle manuel des réacteurs. D'autres phénomènes inquiétants ont aussi été constatés par la compagnie aérienne, tels que des inscriptions «Allah Akbar» sur les trappes destinées au remplissage en kérosène des appareils ou encore un agent de piste refusant de guider un avion, au motif que celui-ci était

piloté par une femme.

Certains aéroports français sont aujourd'hui dotés de cellules dédiées exclusivement au renseignement afin de récolter les informations les plus sensibles sur la plate-forme aéroportuaire. **Sous haute surveillance, les autorités ont décidé de passer au crible l'ensemble des salariés qui travaillent sur ces sites où transitent chaque jour des centaines de milliers de passagers.**

**N'oublions pas que certains terroristes qui ont frappé la France ont emprunté nos aéroports nationaux.** C'est le cas d'Abdelhamid Abaaoud, le chef de file des attentats du Bataclan, qui aurait circulé sous une fausse identité pour échapper à la vigilance des agents de sécurité. Abdelhamid Abaaoud projetait de commettre un nouvel attentat contre l'aéroport Roissy Charles de Gaulle avec son commando, un projet qui fut enterré grâce à l'assaut du Raid à Saint-Denis quelques jours après la tragédie du Bataclan.